

Section 34, printemps 2006
27-28 février
1-2 mars
Compte-rendu inter-syndical de la session
rédigé par
P. Amsili, N. Hathout,
J.L. Minel,
(élus SGEN-CFDT)
Et
S. Leroy et
R. Walter (SNCS)

Préambule.

Ce rapport inter-syndical a pour finalité de rendre compte des travaux de la section 34 et plus spécifiquement du rôle des élus syndicaux. Ce n'est donc pas un compte-rendu officiel et à ce titre il ne vise pas à être exhaustif.

1. Examen des demandes de dérogation aux concours chercheurs 2006

La section examine 18 demandes de dérogation pour le concours CR2 et exprime trois rejets.

La section examine 15 demandes de dérogation pour le concours CR1 et exprime six rejets.

La section examine 8 demandes de dérogation pour le concours DR2 et exprime un rejet.

Les rejets sont motivés par l'insuffisance scientifique des dossiers.

2. Examen des demandes de subvention aux colloques

Nom du colloque	Classement
5 eme Décembrettes –Forum de Morphologie	1
Diachro-3 Evolution en Français	2
Oralité	3

Classement adopté par 17 OUI.

3. Motion sur les promotions DR2 -> DR1

La section 34 réunie le 27 février 2006 tient non seulement sa surprise, mais surtout sa profonde indignation en ce qui concerne l'unique promotion DR2-> DR1 sur les 5 candidats classés alors que la grande majorité des 16 candidats méritait pleinement une promotion, ceci sans tenir compte de tous les candidats qui s'autocensurent et ne se présentent plus.

4. Intervention de Madame Michèle Kail, DSA

Madame Michèle Kail, nommée Directrice Scientifique Adjointe quatre jours auparavant, précise qu'elle n'a pas pu prendre une connaissance approfondie des dossiers mais qu'elle se tient à l'écoute des demandes de la commission.

Plusieurs interventions des membres de la commission ont trait à la politique de regroupement des laboratoires et aux « virages à 180° » de la direction scientifique. Il est demandé que la Direction stabilise ses choix.

Une réunion de l'ensemble des directeurs de laboratoire avec la Direction Scientifique semble indispensable.

Le problème de l'attribution des délégations est évoqué. La section demande que les procédures mises en place l'année passée soit renouvelée, afin de rendre les choix les plus transparents possibles.

Une question concernant l'existence des centres de compétences (proposés par l'ancienne direction) est posée.

5. Examen des laboratoires à mi-parcours

- UMR 7114, ModyCo (Bernard Laks) et des trois chercheurs CNRS. 15 Oui
- Examen de la demande d'intégration de Didier Bottineau au MoDyCo. La demande est acceptée pour un stage de 6 mois. A l'issue de ce stage et sur production d'un rapport montrant l'insertion réelle du chercheur dans l'équipe, la section émettra un avis définitif lors de la session d'automne. 15 Oui
- FRE 2882, LLI (Mejri Salah) et des trois chercheurs CNRS. 16 Oui, 1 Abst.
- Examen des dossiers des chercheurs qui appartiennent à la FRE 2882

- UMR 7118 ATILF (Pierrel), Avis très favorable, 15 Oui, 2 Abst
- Examen des dossiers des chercheurs qui appartiennent à l'UMR 7118

- UMR 7107 LACITO (Guentcheva), Avis très favorable, 15 Oui.
- Examen des dossiers des chercheurs qui appartiennent à l'UMR 7107

6. Examen des demandes de création d'Unités

- Unité dirigée par Chassery (fusion de l'ICP UMR 5009, du LIS UMR 5083 et du LAG UMR 5528). Avis favorable 16 Oui
- Unité dirigée par Noveck (issue de l'ISC). Avis défavorable, 16 Oui
- Unité dirigée par Koenig (issue de l'ISC) Avis défavorable, 16 Oui
- Unité dirigée Charnet (Praxiling) Avis favorable 11 Oui, 3 Abst
- Unité dirigée Durand (fusion de l'UMR 5610 ERSS et de l'UMR 5551 LTC), Avis favorable 15 Oui

Classement des demandes de création

1. Chassery
2. Durand
3. Charnet

La section insiste sur l'intérêt de sauvegarder le potentiel de recherche montpellieraine que constitue l'unité Praxiling, et rappelle que les tergiversations des différentes directions du CNRS ont beaucoup nui à la sérénité de l'activité scientifique de cette unité.

Examen des dossiers des 14 chercheurs qui appartiennent aux différentes unités examinées (ISC, ERSS, ICP)

7. Examen des unités et des chercheurs .

- UMR 5191, ICAR (Plantin / Mondada). Avis très favorable, 15 Oui
- Examen des dossiers des 7 chercheurs qui appartiennent à l'UMR 5191

- UMR 5478, IKER Centre de Recherches sur la langue basque et l'expression en langue basque. (Oyharcabal) Avis très favorable 17 Oui, 1 Non
- Examen des dossiers des 3 chercheurs qui appartiennent à l'UMR 5478

- UMR 5505, IRIT, (Fariñas de Cerro) Avis très favorable, 14 oui.
- Examen du dossier d'un chercheur qui appartient à l'UMR 5505

- UMR 5596 DDL (Pellegrino), Avis très favorable, 15 Oui, 1 Non, 2 Abst.
- Examen des dossiers des 4 chercheurs qui appartiennent à l'UMR 5596

- UMR 7593 « personnalité et conduites adaptatives » (Jouvent) La section demande à ce que cette unité soit évaluée par la section 27.

- UMR 7002 Moyen-Âge (Corbet), Avis favorable 15 Oui
- UMR 5800 LaBRI (Dulucq), Avis très favorable, 14 Oui, 2 Non, 2 Abst

- UPR3251 LIMSI (Le Quere), Avis favorable, 12 Oui, 2 Abst.
- Examen des dossiers des chercheurs qui appartiennent à l'UPR 3251

8. Classement des laboratoires

Selon les critères habituellement adoptés en section 34, les unités suivantes seraient toutes classées dans le groupe A (dans un classement A/B/C).

UMR5596	DDL	(Pellegrino)
UMRXX	ERSS	(Durand)
UMR5191	ICAR	(Mondada)
UMRXX	PRAXILING	(Charnet)
UMR5478	IKER	(Oyharcabal)

Vote : 12 OUI, 1 Abst.

9. Examen de dossiers de chercheurs

La section examine les dossiers des chercheurs des UMR 5206 (Triangle), UMR5524 (CLIPS), UMR7018 (Rialland), UMR 7023 (Perdue), UMR 7030 (Fouquere), UMR719 (Robin), UMR 7503 (Kirchner), UMR 7535 (Peatrik), UMR 7110 (Khim), UMR 7597 (Archaimbault), UMR 7656 (Bourguine), UMR 7604 (Polack), UMR 9912 (Vinet)

10 Intervention de Marie-Françoise Courel, Directeur du Département

Quelques éléments de son intervention :

Marie-Françoise Courel : Je souhaite rétablir la qualité de science aux sciences humaines à l'intérieur du CNRS, et aussi à l'extérieur, de façon qu'on ne soit pas perçus simplement comme des faire-valoir des sciences dures, ou des passeurs des résultats des sciences vers la société.

...

Mon objectif premier est de mettre un peu de confiance et de sérénité, et de défendre notre légitimité dans la pluri-disciplinarité, à l'amont, et non pas à l'aval, et non pas en situation de crise.

Question : est-il possible d'avoir des informations concernant la réforme qui a commencé à être mise en place. Que va-t-il rester, en particulier concernant les points positifs [il y en a malgré tout], les partenariats renforcés (et quelle position prenons-nous par rapport aux PRES). Par ailleurs, le CNRS a été absent du débat national sur la loi sur la recherche. Quelle va être la position de la nouvelle direction ?

Marie-Françoise Courel : oui, on s'implique concernant la loi : la direction vient ou est en passe de déposer un amendement visant à conserver l'évaluation du CNRS par le Comité National du CNRS.

- concernant les PRES, on est forcément impliqués (nos équipes vont l'être). Les PRES, il y en aura une 1/2 douzaine en tout ; si on parvient à en avoir 2 en SHS, ce sera très bien. Le gros problème est la région parisienne.

Question : il a été question de faire une différence entre nos labos, labos mixtes, labos liés. Qu'en est-il ?

Marie-Françoise Courel : pas de base juridique aux labos liés, ça n'existe pas.

Question : la politique de regroupement a été menée, il faut l'évaluer. Il y a du positif et du négatif, il est donc important de laisser les structures construites avant de faire un retour de balancier (4 ans, voire 8).

Marie-Françoise Courel : Je suis entièrement d'accord sur la stabilité nécessaire.

Question : Concernant la question du rattachement principal et secondaire. Soit il faudrait qu'on ait 2 rattachements à égalité, soit il faudrait que les "parties" d'équipes soient chacune classée dans sa section.

Marie-Françoise Courel : C'est un gros sujet, il faut y réfléchir. Personnellement, je préfère une double évaluation, qu'une autre solution, et en tout cas pas une évaluation par une instance pluri-disciplinaire comme la CID.

Question : il y a aussi dans l'air les contrats de plan état-région. Quels est la position de la direction ?

Marie-Françoise Courel : On vient d'apprendre que tout doit être bouclé pour le 17 mars. On n'a pas encore établi si on allait demander des réponses aux directeurs d'unité, vu le délai. On a envisagé des regroupement sur des plate-formes techniques (p. ex. par rapport à l'image, etc)

Question : Concernant la visibilité nationale et internationale de la communauté. On peut raisonner en pôles ou en réseau. Je pense que c'est grâce

aux fédérations que la visibilité française (par exemple en typologie) est meilleure en ce moment.
Donc la logique réseau (légère) se révèle efficiente.

Marie-Françoise Courel : Je suis contre la destruction des UMR réseaux sous prétexte d'une politique régionale. Je suis en conflit très net avec la position de mes prédécesseurs. ceci dit, pour revenir au Plan état région. Il y a des choses à faire pour fédérer aussi avec l'unité de lieu.

Question : Dans le temps, on avait un DSA par section, qu'en est-il ?

Marie-Françoise Courel : Le bon temps revient, il y a 2-3 DSA qui sont véritablement à l'interface avec d'autres départements.